



Prêt bancaire : médiation du crédit par l'IEOM

La médiation du crédit est un dispositif national adapté pour soutenir les entreprises de Nouvelle-Calédonie face à la crise liée aux exactions de mai 2024.

Objectifs de la médiation



- ▶ S'assurer qu'aucune entreprise ne reste seule face à ses problèmes de financement ou d'assurance-crédit.



- ▶ Remonter aux autorités compétentes les difficultés rencontrées par les entreprises sur le terrain.

Méthodologie



- ▶ Examen détaillé de la situation de chaque entreprise.

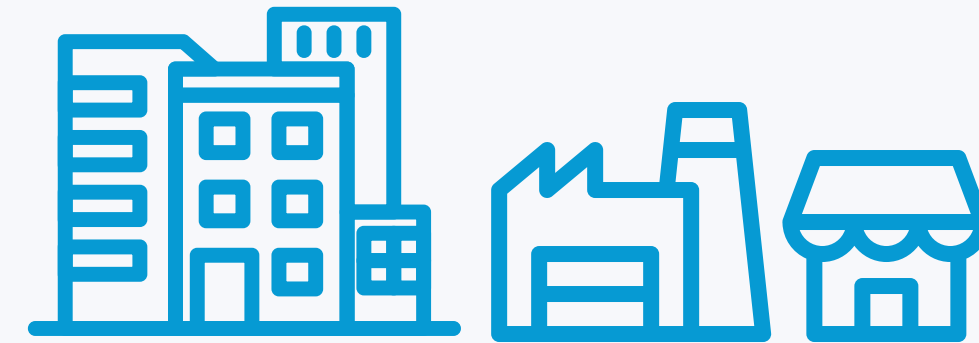


- ▶ Réunion des partenaires financiers pour rapprocher les positions.



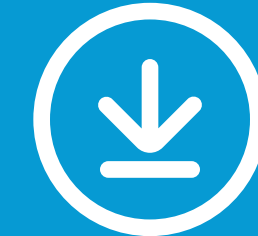
- ▶ Proposition de solutions concertées grâce à une expertise technique.

Pour qui ?



Destinée aux entreprises de toutes tailles et de tous secteurs confrontés à des refus de financement ou à des problèmes d'assurance-crédit

Démarches à suivre



Téléchargez et complétez le dossier de médiation



Envoyez le dossier à l'IEOM via l'adresse e-mail mediation.credit.988@ieom.nc



Pour plus d'informations, <https://mediateur-credit.banque-france.fr/>